

■ **Bureau genevois d'adresses et de publicité**, à Meyrin, CH-660-0116973-6, association, procurer du travail, contre équitable rémunération, à des personnes sans emploi, etc. (FOSC du 31.12.2002, p. 9). Par jugement du 28.09.2004, le Tribunal de première instance a homologué le concordat présenté par la société à ses créanciers. La raison sociale devient: **Bureau genevois d'adresses et de publicité, en liquidation concordataire**. La procuration de Frossard Claude, Guiger Manuel et Guinet Jean-Noël est radiée. Chalier Jean-Pierre, Favre André, Orange Jean-Claude, Richard René, membres du comité de direction, n'exercent plus la signature sociale. Liquidateur: Jeanneret Vincent, du Locle, à Genève, avec signature individuelle.

Journal no 12305 du 20.10.2004  
(02515052 / CH-660.0.116.973-6)